

Chasse aux Noirs marrons

Le 13 janvier 1769. Steinauer et Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/24, f°29.

Noirs marrons.
N°9

à l'Isle de France, le 13 janvier 1769

Monseigneur,

Le changement que M. Dumas avait fait de la destination primitive des Noirs de maréchaussée qui n'avaient été établis que pour faire la course sur les Noirs marrons et pour protéger les plantations, avait entièrement changé l'esprit de corps de cette troupe, composée en plus grande partie d'esclaves du Roi.

Cette troupe transformée en troupe réglée, et uniquement occupée à monter la garde ou à d'autres usages nullement relatifs au service, avait oublié son ancienne destination. Les esclaves des cultivateurs qui voyaient n'avoir plus rien à craindre de la part des maréchaussées noires, avaient augmenté journellement le nombre des Nègres marrons, et les choses étaient parvenues au point que, dans les derniers temps du commandement de M. Dumas, on voyait dans toutes les parties de l'île des mouvements très inquiétants de la part des esclaves qui s'assemblaient dans certains quartiers des forêts et avaient même fait plusieurs tentatives pour enlever des bateaux et s'enfuir à Madagascar. Ces habitants alarmés avaient demandé inutilement des détachements de Noirs de maréchaussée pour les mettre à l'abri des entreprises de leurs propres esclaves ou de ceux de leurs voisins. On répondait toujours à leurs demandes que les Noirs de maréchaussée étaient tous occupés à monter la garde.

Lorsqu'un habitant, à force de sollicitations, pouvait obtenir un détachement de ces Noirs, il lui était impossible d'en tirer aucun parti. Ces esclaves, autrefois très dociles, devenus en imagination des soldats, s'égalèrent aux Blancs, refusaient d'obéir à l'habitant qui les avait envoyés demander, vivaient à discrétion chez lui, et finissaient par revenir au port sans avoir fait aucune course dans les bois contre les Noirs marrons.

Nous avons pensé qu'il n'y avait rien de si instant que de remédier à un tel abus et de prévenir les suites funestes de la tranquillité aux Nègres marrons.

M. de Steinauer vient de faire partir six différents détachements composés en partie de soldats de la Légion et de Noirs de maréchaussée pour aller fouiller les forêts que l'on sait être les plus fréquentées par les Nègres marrons. Il y a apparence que ces détachements en amèneront ici une grande quantité et que cette opération répétée contiendra les esclaves chez leurs maîtres.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Steinauer Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 13 janvier 1769

* * *